

RÈGLEMENTS SPORTIFS PARTICULIERS CHAMPIONNATS DE L'HÉRAULT U13 FEMININS

SAISON **2026/2027**

ARTICLES	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
1 – Composition Le championnat est composé	1 Poule de 10 équipes	2 Poule de 6 équipes	-
	Des associations sportives ayant réglé leurs cotisations dans les délais prévus et régulièrement qualifiées pour cette compétition.		
2 – Associations sportives qualifiées	Équipes : - ayant participé au tournoi de rentrée et/ou de brassage - ou repêchées par la commission technique	Équipes : - ayant participé au tournoi de rentrée et/ou de brassage - ou repêchées par la commission technique	Engagement possible toute l'année sportive sous réserve de place disponible
3 – Qualification	- U13F, U12F - U11F, U10F (certificat médical du médecin de famille). - U9F INTERDIT		
4 – Ballon	TAILLE 6		
5 – Hauteur de panneau	3m05		
6 – Ligne à 3 points	Ligne à 3 points à 6,75 m		
7 – Obligations sportives	Toutes les défenses de zone demi-terrain et défenses tout-terrain organisées sont INTERDITES. Défense INDIVIDUELLE OBLIGATOIRE Tous les écrans (sur le porteur du ballon et entre non porteurs) sont FORMELLEMENT INTERDITS Jeu rapide en zone arrière¹ Pas de changement sur violation en zone arrière sauf si demande de l'équipe ayant droit au ballon		
	Chaque équipe engagée en championnat a obligation de participer aux journées de 3c3	Participation facultative aux journées de 3c3	Participation facultative aux journées de 3c3
8 – Temps de jeu	4 périodes de 10 min. décomptées 2 temps morts en 1ère mi-temps / 3 temps morts en 2ème mi-temps Intervalles de 2 min. entre chaque quart temps Mi-temps : 8 min		
9 – Prolongations	En cas d'égalité, autant de prolongation de 5 minutes que nécessaire		
10 – Horaires des rencontres	Samedi 13H00	Samedi 13H00	Samedi 13H00
11 – Système de l'épreuve	Rencontre en 5 contre 5		Rencontre en 5 contre 5 (ou 4c4 ²)
	Les associations sportives disputent des rencontres aller / retour pour les phases de championnat.		

¹ En cas de manquement constaté à ces obligations, l'entraîneur devra demander à l'arbitre de consigner les faits dans les réserves et de communiquer toutes vidéos à la Commission Technique du CD34.

² Avec l'accord entre les entraîneurs, possibilité de rencontre en 4 contre 4

ARTICLES	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3																								
	Les niveaux de participation sont définis en début de saison lors du tournoi de rentrée et des journées de brassage																										
	Championnat en 1 phase	Championnat en 2 phases Phase 1 = Match A/R de championnat Phase 2 = Match Aller contre les équipes de la phase 1	-																								
12 – Chronomètre des tirs	GESTION PAR LES ARBITRES DE LA RENCONTRE																										
13 – Logiciel e-marque	Le Logiciel fédéral e-Marque V2 est OBLIGATOIRE pour la division. Le club recevant doit mettre à disposition des OTM le matériel informatique nécessaire à la tenue du logiciel et une liaison internet. Se reporter aux textes référents des « Règlements Sportifs Généraux ».																										
14 – Classement	Se reporter aux textes référents des « Règlements Sportifs Généraux ».		Aucun classement																								
	Le classement final est établi après la fin des rencontres de la phase de championnat (voir calendrier 2026-2027).	Le classement final est établi après la fin des rencontres de la phase de championnat (voir calendrier 2026-2027).																									
	L'équipe déclarée championne est l'équipe classée 1 ^{ère} de la phase de championnat.																										
15 – Sanction en cas de forfait général	Une association sportive ayant déclaré forfait général ou étant déclarée forfait général est mise hors championnat.		Aucune																								
16 – Statut des Techniciens																											
17 - Arbitre	Désignation (si disponible, sinon arbitres clubs)	Arbitres clubs																									
18 – Caisse de péréquation	Se reporter au texte « Caisse de péréquation » de la saison en cours																										
19 – Salle	Classement : S1																										
20 – Cas particuliers	Tous les cas particuliers qui pourraient survenir en cours ou à la fin de la saison, et non prévus dans le présent règlement, seront traités par le BUREAU DEPARTEMENTAL.																										
21 – Type de licences autorisées	<table><tr><th colspan="2">U13F</th></tr><tr><td>Nombre de joueurs autorisés :</td><td>12 maximum</td></tr><tr><td rowspan="3">Type de licences autorisées : (Nombre maximum)</td><td>Licence 1C, 2C, 0CT</td><td>5</td></tr><tr><td>Licence 0C</td><td>Sans limite</td></tr><tr><td>AS HN, 0L, 1L, 2L, 0, 1, 2, E0, E1, E2</td><td>0</td></tr><tr><td>Couleurs de licence autorisées</td><td colspan="2">Blanc : Sans limite</td></tr></table>		U13F		Nombre de joueurs autorisés :	12 maximum	Type de licences autorisées : (Nombre maximum)	Licence 1C, 2C, 0CT	5	Licence 0C	Sans limite	AS HN, 0L, 1L, 2L, 0, 1, 2, E0, E1, E2	0	Couleurs de licence autorisées	Blanc : Sans limite		<table><tr><th colspan="2">U13F</th></tr><tr><td colspan="2">12 maximum</td></tr><tr><td>Licence 0C, 1C, 2C, 0CT</td><td>Sans limite</td></tr><tr><td>AS HN, 0L, 1L, 2L, 0, 1, 2, 0E, 1E, 2E</td><td>0</td></tr><tr><td colspan="2">Blanc : Sans limite</td></tr></table>	U13F		12 maximum		Licence 0C, 1C, 2C, 0CT	Sans limite	AS HN, 0L, 1L, 2L, 0, 1, 2, 0E, 1E, 2E	0	Blanc : Sans limite	
	U13F																										
	Nombre de joueurs autorisés :	12 maximum																									
	Type de licences autorisées : (Nombre maximum)	Licence 1C, 2C, 0CT	5																								
		Licence 0C	Sans limite																								
		AS HN, 0L, 1L, 2L, 0, 1, 2, E0, E1, E2	0																								
	Couleurs de licence autorisées	Blanc : Sans limite																									
U13F																											
12 maximum																											
Licence 0C, 1C, 2C, 0CT	Sans limite																										
AS HN, 0L, 1L, 2L, 0, 1, 2, 0E, 1E, 2E	0																										
Blanc : Sans limite																											